

PROGRAMME DE FORMATION

Fiscalité immobilière : revenus fonciers et plus-values immobilières

2019

Dates et Lieux	A définir
Durée	1 jour
Horaires	A définir

Public	Professionnels du patrimoine : CGPI, Experts-Comptables, Banquiers conseillers privés, Assureurs, Notaires, Avocats...
Type	
Pédagogie	Exposé et cas pratiques
Modalités d'évaluation et de suivi	Quiz et corrigé (notation)

Prérequis	
-----------	--



Intervenant

A définir

Objectif(s) de la formation

Contenu pédagogique

Ces thèmes seront abordés avec pragmatisme et seront illustrés par des exemples réalistes. Les aspects théoriques seront abordés synthétiquement pour consacrer un maximum de temps aux mises en pratiques concrètes. C'est la signature habituelle de FIDROIT.

- Revenus fonciers : revenus concernés, détention de l'immobilier par une société et SCPI, dépenses et travaux déductibles, déduction des charges financières.
- Plus-values immobilières des particuliers : cessions et biens concernés, cas d'exonération (résidence principale, partages,...), calcul de la plus-value (prix de cession, prix de revient), abattement pour durée de détention, démembrement, cession de titres de société à prépondérance immobilière, non-résidents.

Contactez-nous

Inter-entreprise

Tél : 04 73 15 14 54

Email : formation@fidroit.fr

Intra-entreprise

Tél : 04 73 15 14 59

Email : formationpro@fidroit.fr